



→ Communiqué de presse

Vendredi 22 avril 2011

Quel avenir pour l'agriculture en Bretagne ? Toutes les conclusions de la consultation publique

Un site Internet participatif ouvert aux contributions pendant trois mois et demi, onze forums publics organisés sur l'ensemble du territoire, des visites dans des exploitations agricoles rencontrant des problèmes très spécifiques... La Région a souhaité que sa consultation publique sur l'avenir de l'agriculture en Bretagne touche le plus grand nombre de Bretons, qu'ils soient agriculteurs, citoyens, élus, scolaires, représentants d'associations environnementales, de défense du consommateur ou encore de l'industrie agroalimentaire... Pari réussi. La future politique agricole régionale qui sera présentée le 23 juin reposera sur les conclusions de cette large concertation dont nous présentons aujourd'hui les grands enseignements.



- 1. Pourquoi une consultation sur l'avenir de la Bretagne ?**
- 2. Les grandes étapes de ce débat de société**
- 3. Le bilan du site Internet participatif**
- 4. Le bilan des forums publics**
- 5. Les grandes thématiques qui ressortent de la consultation**
- 6. Les attentes envers la Région**

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Gaël Le Saout - 06 42 15 68 98

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 34711 Rennes CEDEX 7

presse@region-bretagne.fr - www.bretagne.fr

Pourquoi une consultation sur l'avenir de l'agriculture en Bretagne ?

Avec 38 000 exploitations, la Bretagne est la première région agricole française. La profession emploie près de 73 000 actifs. Et pourtant, elle doit faire face à un paradoxe : la Bretagne est dans le même temps l'avant-dernière région pour le niveau de revenu moyen agricole, inférieur à 10 000 €/an.

Le monde agricole en général, et donc breton en particulier, souffre.

Pourquoi ?...

Parce qu'il doit faire face à la chute de ses revenus tout en assumant la hausse du prix des matières premières.

Parce qu'il doit aussi se battre pour conserver ses terres face à la pression foncière.

Parce qu'il assiste, presque impuissant, à la possible disparition de la profession, dûe au manque de renouvellement des générations.

Parce qu'il entend aussi, en même temps, les attentes sociétales devenir de plus en plus exigeantes sur la protection de l'environnement, la qualité de l'alimentation, la préservation des paysages et du cadre de vie...

Un ensemble de facteurs qui a creusé un fossé entre les uns et les autres, souvent à cause d'incompréhensions réciproques. Le dialogue s'est même parfois rompu.

Lors de la campagne des élections régionales l'an passé, ce dossier s'est imposé comme étant l'une des priorités sur lesquelles il fallait agir et définir de nouvelles perspectives de développement.

Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional, a donc décidé de prendre ses responsabilités. Il a fait de l'avenir de l'agriculture en Bretagne l'une des deux priorités de son mandat avec l'objectif de **nouer une nouvelle alliance** entre tous les agriculteurs et la société bretonne, entre l'agriculture et les territoires.

Son idée est **d'établir un pacte agricole breton** solide et durable qui reposera sur les conclusions d'une large concertation de tous les Bretons.

Pas question d'établir une politique agricole régionale sans avoir réalisé un réel état des lieux de la situation et surtout sans avoir écouté les acteurs au plus près du terrain. Il était nécessaire de donner la parole à tous ceux pour qui l'avenir de l'agriculture dans la région est aussi une question vitale et fondamentale pour **la Bretagne de demain**.

La future politique agricole régionale qui sera officiellement présentée en session plénière le 23 juin prochain, s'inspirera fortement des conclusions de ce grand débat de société.

Comment s'est déroulé ce débat de société ?

Cette grande consultation publique a eu lieu en trois étapes.

➤ L'ouverture d'un site Internet participatif

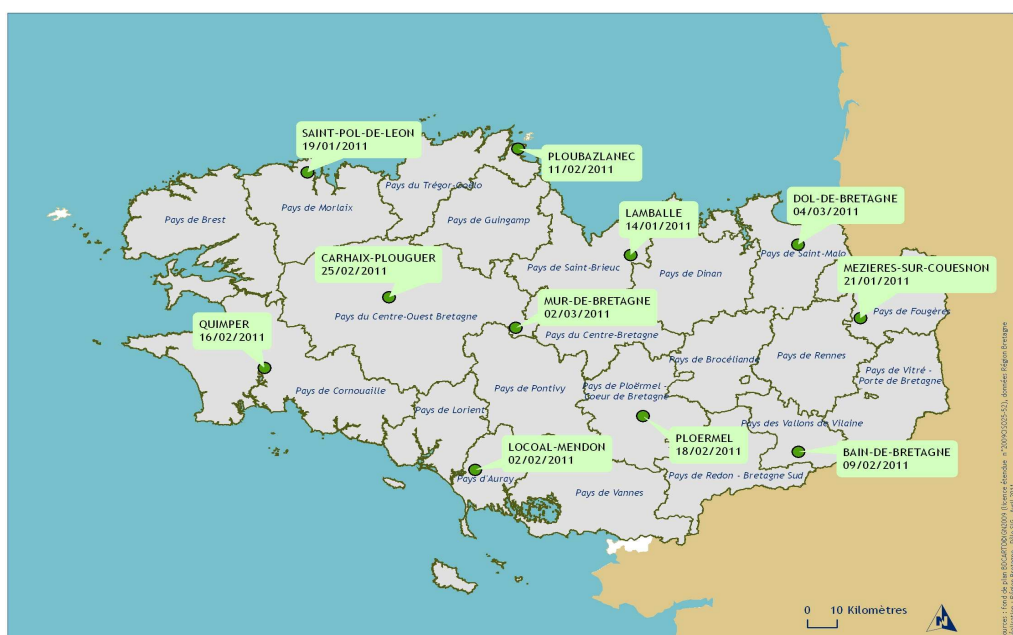
Le 6 décembre 2010, la Région a ouvert un site Internet participatif : <http://agriculture.bretagne.fr>.

Un site sur lequel les Bretons pouvaient donner librement leur avis à travers des contributions ou répondre à plusieurs questions fondamentales pour le débat :

- « En tant que citoyen(ne), quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'agriculture en Bretagne ? »
- « Comment maintenir une agriculture dynamique sur l'ensemble des territoires bretons ? »
- « Peut-on encore gagner sa vie en agriculture ? »
- « Quelles solutions pour un revenu stable et équitable ? »
- « Comment faire pour que l'installation en agriculture reste possible et accessible au plus grand nombre ? »
- « Comment mieux former et accompagner aux métiers de l'agriculture ? ».

Le site est toujours consultable sur Internet mais il est fermé aux contributions depuis le 22 mars.

➤ L'organisation de onze forums publics sur le territoire



Entre le 14 janvier et le 4 mars, la Région a organisé onze réunions publiques sur l'ensemble de la Bretagne. Michel Morin, Vice-président de la Région en charge de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a conduit un Tro Breizh pour aller à la rencontre de tous les Bretons et les écouter.

Trois réunions ont été organisées dans chaque département : Lamballe, Ploubazlanec et Mûr-de-Bretagne dans les Côtes d'Armor ; Saint-Pol de Léon, Quimper et Carhaix dans le Finistère ; Mézières-sur-Couesnon, Bain de Bretagne et Dol-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine ; Ploërmel et Locoal-Mendon pour le Morbihan qui accueille aussi aujourd'hui la réunion de restitution des débats.

Le principe était simple : après une courte introduction par un animateur et une rapide présentation de ces forums Nouvelle alliance par Michel Morin, le micro circulait ensuite dans la salle pendant deux heures.

➤ Des visites d'exploitations agricoles

Jean-Yves Le Drian a souhaité lui aussi aller à la rencontre des principaux acteurs de ce débat de société : les agriculteurs. Depuis le mois de janvier, il a déjà visité quatre.



En janvier, le Président de la Région, s'est rendu à Gourlizon (29) près de Quimper pour discuter des problèmes de la filière laitière (photo).

En février, c'est à Rohan (56) qu'il est allé mieux appréhender les difficultés des producteurs de volaille.

En mars, il a découvert à Plouzélambre (22) l'une des fermes-pilote du bassin versant de la Lieue de Grève, site touché par les algues vertes.

Quinze jours plus tard, mi-mars, il se rendait à Plœmeur (56) près de Lorient, dans une exploitation qui subit de plein fouet la pression foncière en zone littorale.

➤ Des contributions écrites

De nombreuses initiatives ont aussi émergé pendant cette consultation publique. Le Conseil régional a ainsi reçu plusieurs contributions écrites d'acteurs qui souhaitent, eux aussi, participer : Coop France Ouest, la commune de Brennilis, l'association Nature en ville, le Réseau cohérence, les Jeunes agriculteurs de Bretagne, le FRCIVAM, le CREF, Cap L'Orient, PAO....

Bilan général : les Bretons se sont emparés du débat

Les Bretons ont saisi l'opportunité que leur offrait le Conseil régional de donner leur avis sur l'avenir de l'agriculture en Bretagne et de débattre. Il ressort de cette consultation de nombreuses pistes de travail pour la future politique agricole régionale. La Région se félicite aussi d'avoir créé cet espace de discussions qui n'existait plus sur les territoires. Le dialogue a ainsi pu naître ou renaître. Le début de la nouvelle alliance.

Quel bilan pour le site Internet participatif?

Lancé le 6 décembre dernier, le site Internet <http://agriculture.bretagne.fr> a enregistré plus de **14 000 visites** (au 4 avril 2011).



278 contributions publiées

278 contributions ont été publiées à la date du 22 mars, date depuis laquelle il n'est plus possible de poster un avis mais uniquement de consulter le site Internet (jusqu'au 23 juin).

C'est **un public varié** qui a participé à ce forum sur internet : majoritairement des citoyens, mais aussi des associations et des agriculteurs. Sur les thèmes proposés, aucun n'a été privilégié.

Les contributeurs ont préféré l'espace de libre expression sur l'agriculture qui leur était proposé avec, à noter également, quelques contributions sous forme de propositions détaillées, notamment sur l'installation et le foncier.

La synthèse

50 % des contributions portent sur le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, plus autonome, orientée sur la production de produits de qualité et fondée sur une économie de proximité (les circuits courts).

Plusieurs thèmes ont été abordés de façon plus ciblée :

- **La formation** : adapter la formation initiale et continue des futurs exploitants aux nouveaux besoins et favoriser l'accessibilité aux nouvelles technologies.
- **L'installation** : rendre plus facile l'installation (accompagnement financier, ferme relais) et donner envie aux jeunes de franchir le pas.
- **Le foncier** : sauvegarder et réguler l'accès aux terres agricoles et demande d'une plus grande implication des élus.
- **Le revenu** : la notion de juste prix des denrées alimentaires et une interrogation sur le fait que les consommateurs soient prêts à payer plus cher leur alimentation.
- **Agriculteurs et citoyens** : plus de solidarité, de partage d'expériences entre les différents modèles, mais l'agriculture doit aussi concerner et mobiliser tout le monde... Un souhait également : celui de développer une collaboration et une nouvelle forme de coopération entre agriculteurs et citoyens.

Quel bilan pour les forums publics ?

Onze réunions, ouvertes à tous, ont été organisées en Bretagne. C'était une première pour le Conseil régional qui ne savait pas si les Bretons allaient adhérer à ce projet.

Belle affluence aux réunions sur les territoires

La concertation publique a commencé le 14 janvier à Lamballe (22) où la salle a rapidement été trop petite et où il a fallu ajouter de nombreuses chaises. Au final, plus de 150 personnes ont assisté à ce débat de deux heures.

Saint-Pol de Léon (29), Mézières-sur-Couesnon (35), Locoal-Mendon (56), Bain de Bretagne (35), Ploubazlanec (22), Quimper (29), Carhaix (29), Mûr-de-Bretagne (22) mais aussi Dol-de-Bretagne (35) ont connu la même affluence avec une participation moyenne de 130 personnes.

C'est Ploërmel (56) qui a connu le plus grand succès avec plus de 200 personnes dans la salle.



Les discussions ont toujours été riches, passionnantes, parfois passionnées, mais toujours polies et respectueuses.



Près de 1 500 Bretons ont participé aux forums

Des participants de tous les milieux

- Des agriculteurs : 35%
- Des élus des collectivités : 29%
- Des citoyens : 17%
- Des représentants de la formation et de la recherche : 11%
- Des coopératives ou industries agroalimentaires : 8%

Des thèmes récurrents

Plusieurs sujets ont très souvent été abordés lors des réunions publiques :

- les différents modèles agricoles bretons,
- la dimension économique et sociale de l'agriculture et de l'agro-alimentaire,
- le foncier,
- l'installation,
- la formation et la recherche,
- l'autonomie dans les exploitations agricoles,
- les filières de proximité,
- la politique agricole commune,
- l'agriculture et les territoires....

Le foncier, préoccupation première



Enjeu majeur pour l'agriculture bretonne et son maintien dans les territoires

Les Bretons ont mis en avant lors des réunions publiques :

- la nécessité de préserver et de sauvegarder le foncier agricole,
- l'agrandissement et l'installation,
- l'existence d'outils : PLU et ScOT,
- la nécessité d'une volonté politique forte des élus locaux.

Quelques données : la consommation de l'espace rural est en forte croissance depuis une vingtaine d'années, avec des terres agricoles généralement grignotées au profit de l'habitat. On estime que la population bretonne devrait encore augmenter de 24% à l'horizon 2040. Au rythme de consommation actuel, la Bretagne perdrait alors d'ici cette date, 20% de ses terres. La région a doublé ses surfaces artificialisées en seulement 20 ans. Concrètement : près de 4 000 hectares ont ainsi été « mangés » chaque année entre 1985 et 2005, soit l'équivalent de la superficie urbanisée de Rennes.

Entre 2000 et 2007, environ **25 000 hectares** (dont 16 000 hectares uniquement dans l'espace rural) ont été artificialisés en Bretagne, soit **une progression de 8%** sur la période.

Ce grignotage s'est essentiellement fait autour des zones périurbaines de Rennes, Saint-Brieuc, Quimper, Vannes et Brest (9 000 hectares) et sur le littoral (3 400 hectares). A tendance constante, 100 000 hectares supplémentaires seraient urbanisés en 2030.

Un outil existe : **Foncier de Bretagne**, l'Etablissement public foncier régional. **La maîtrise du foncier** permet aux collectivités de mener leurs projets, de gérer leur développement et ainsi de maîtriser leur avenir. Mais toutes n'en ont pas les moyens, particulièrement dans les zones rurales et littorales, particulièrement concernées par les pressions foncières.

C'est donc pour répondre à ce besoin des collectivités que l'Etat et la Région Bretagne ont mis un outil adapté à leur disposition : un établissement public foncier. Un outil chargé de les conseiller et de réaliser, pour leur compte et à leur demande, des missions d'actions foncières.

L'EPF breton a **quatre objectifs** :

- faire des réserves foncières pour l'habitat (terrains nus ou des immeubles),
- faire des réserves foncières pour le développement économique (terrains pour zones d'activités, le maintien de commerces en milieu rural, l'acquisition de terres agricoles, en lien avec la SAFER),
- agir pour la protection de l'environnement (protection de périmètres de captage d'eau, **soustraction de terrains à l'urbanisation**, protection d'espaces naturels),
- favoriser la reconquête de friches industrielles et militaires.

Les modèles agricoles

Les débats ont fait apparaître **un large consensus** sur trois points importants :

- la nécessité de préserver une agriculture plurielle, diverse et diversifiée en Bretagne,
- ne pas opposer les modèles,
- plutôt dans un esprit de recherche de complémentarités et de synergies.

Avec toutefois une question récurrente : « Quid de l'évolution des agricultures en Bretagne ? »

Quelques données : avec près de **38 000 exploitations** agricoles, dont plus de 27 000 dites "professionnelles", la Bretagne est la première région agricole française.

Sur ces **38 000 exploitations bretonnes, 1 100 sont en agriculture bio** (légumes et maraîchage, céréales, lait, viande bovine, fruits, œufs), étendues sur une surface de 37 000 hectares. 56% d'entre elles vendent tout ou partie de leur production en circuits courts et, l'an dernier, 51 nouvelles installations en bio ont été enregistrées (il y en avait eu 6 en 2004). La Bretagne est la 7^{ème} région française en nombre de fermes agricoles bio.

La dimension économique et sociale de l'agriculture et de l'agro-alimentaire

Trois constats et un paradoxe ont régulièrement été mis avant lors des discussions :

- la Bretagne est la première région agricole française pour sa production,
- cela génère 25 milliards d'€ de chiffres d'affaires et près de 150 000 emplois,
- c'est le pilier de l'économie bretonne,
- et pourtant, elle est aussi l'avant-dernière région pour le niveau de revenu net moyen agricole / UTNS (unité de travail non salarié), soit environ 10 000 e/an.

Quelques données : la Bretagne est la première région agricole française avec 8,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires (12% du chiffre d'affaires national) et la première région productrice de lait, d'œufs, de porc et de volaille, de choux-fleurs, d'artichauts, d'échalotes et de tomates sous serre.

L'agroalimentaire est le premier secteur industriel breton avec un chiffre d'affaires de 16 à 18 milliards d'euros annuels (13% du CA national).

Quant aux revenus des agriculteurs (le RNEA : revenu net d'entreprise agricole), ils ont chuté deux années de suite pour atteindre une baisse de 42% entre 2007 et 2009 (-34% en France sur la même période).

L'installation

La problématique de l'installation des agriculteurs est revenue également très souvent lors des onze forums avec ces quelques points :

- soutenir l'installation et mais aussi aider à conforter les exploitations,
- faciliter l'accès au foncier pour les candidats à l'installation,
- faire évoluer les règles et critères pour s'installer,
- soutenir les porteurs de projets de plus de 40 ans,
- à noter une certaine forme d'opposition aux projets hors grandes filières.

Quelques données : 1 600 exploitations sont « libérées » chaque année en Bretagne : 1 100 pour des départs en retraite et 500 pour des cessations d'activité qualifiées de « précoces » (santé, problèmes financiers, famille...).

Avec 800 à 850 installations enregistrées dans le même temps dans la région, seule **la moitié des départs est compensée**. 30% de ces installations sont « non aidées » car elles ne répondent pas aux critères de soutien de l'Etat (petites structures, installation après 40 ans...).

Depuis 2004, 500 à 600 jeunes agriculteurs aidés se sont installés chaque année (**soutenus par la Région**) mais ce chiffre a connu **un net fléchissement en 2009** en raison des incertitudes engendrées par les crises agricoles : 477 installations aidées ont été enregistrées. La Bretagne reste néanmoins l'une des premières régions françaises pour la création ou la reprise d'exploitations agricoles. 50% des installations aidées sont des productions laitières, 11% sont en bio,

Dans **33% des cas, ce sont des femmes qui s'installent**, 60% des jeunes exploitants ont un bac pro, contre 21% en 1990 et 35% ont un BTS agricole ou plus, contre 8% en 1990.

La formation et la recherche

Sur ce thème, les Bretons demandent plusieurs choses :

- l'adéquation nécessaire de l'offre de formation initiale et continue au métier d'agriculteur qui se complexifie,
- de nouveaux besoins en formation à développer ou à renforcer (polycompétences des chefs d'exploitation, agronomie, gestion de ressources humaines, culture de l'autonomie et de la décision...),
- besoin de transversalité et d'interdisciplinarité des programmes de recherche.

Quelques données : La Bretagne est la 3^e région française en terme d'effectifs de formation initiale agricole.

A cela s'ajoute un réseau de 11 stations de recherche appliquée à vocation régionale spécialisées par production, un pôle agronomique qui regroupe 13 collectivités des régions Bretagne et Pays de la Loire et un pôle de compétitivité, Valorial, pour la recherche et l'innovation alimentaires.

L'autonomie dans les exploitations agricoles



C'est l'un des grands enjeux de l'agriculture bretonne

Les participants aux forums agricoles demandent :

- un soutien à l'autonomie dans toutes ses dimensions, l'alimentation animale, l'énergétique, le décisionnel et l'économique (commercialisation),
- ceci, dans la diversité des systèmes et des territoires,
- améliorer les revenus en agissant sur les coûts de production.

Les filières de proximité

Sont revenus régulièrement les thèmes de :

- Soutien au développement des circuits courts
- Soutien au développement de la demande en produits locaux (notamment en restauration collective) et l'implication des collectivités
- La promotion d'une consommation locale
- Le soutien aux filières valorisant leurs productions sous signes officiels de qualité et d'origine (AB, Label, IGP, AOP...).

Quelques données : 1 000 exploitations sur les 38 000 que compte la région sont en agriculture biologique, 10% au total produisent sous un signe d'identification de l'origine et de la qualité (Label rouge, AOC, Identification géographique protégée, agriculture biologique).

La politique agricole commune

La politique européenne a été évoquée aussi :

- nécessité de maintenir des outils européens de régulation des marchés, voire des volumes,
- avoir au niveau européen des conditions d'accès équivalent entre Etats-membres.

Quelques données : l'Union européenne, dans le cadre de la PAC, injecte annuellement 600 M€ pour soutenir l'agriculture bretonne, essentiellement sous la forme d'aides directes. Une nouvelle PAC sera mise en œuvre en 2014.

Les orientations, l'architecture et les dispositifs associés sont actuellement en cours de discussion au niveau des institutions européennes.

La Bretagne a rédigé une position commune avec la Basse-Normandie, les Pays de Loire et le Poitou-Charentes. Une dizaine d'autres régions européennes les ont déjà rejointes pour les soutenir.

L'agroalimentaire

Le sujet a été aussi au cœur de nombreuses discussions lors de ce Tro Breizh agricole :

- maintien et développement d'une économie de production de biens et de services associés,
- accès aux meilleures technologies disponibles, sources de performances mais aussi de création de nouvelles activités (nano et biotechnologies),
- renforcement de la capacité d'investissement,
- donner « un avantage concurrentiel » à nos produits (produits et transformés localement), en particulier dans le cadre de la restauration publique hors domicile.

Quelques données : avec un chiffre d'affaires de 16 à 18 milliards d'euros, la Bretagne est la première région française pour l'agroalimentaire (13% du chiffre d'affaires français). Les 68 000 salariés qui y travaillent représentent 16% de l'effectif national et 35% de l'effectif industriel breton.

En prenant en compte l'ensemble de la filière (agriculture, conseil, matériel...), on dénombre **170 000 salariés** et **320 établissements** de plus de 20 salariés.

Les exportations de l'agroalimentaire s'élèvent à 2,8 milliards d'euros soit 30% des exportations bretonnes.

Agriculture et territoires



*«On ne sait pas dire ce que l'on fait,
alors que l'on fait ce que l'on dit. »*
- un agriculteur à Lamballe -

Quelques remarques faites, majoritairement par les agriculteurs, lors des débats :

- nécessité de développer la communication entre acteurs socio-économiques partageant un territoire économique,
- besoin d'ouvrir et de retrouver des espaces de dialogue dans les territoires (en particulier dans les lieux d'éducation),
- besoin d'établir un contrat de confiance entre les agriculteurs et leur territoire,
- besoin de reconnaissance et de soutien.

Une attente forte de la Région



On attend de la Région qu'elle définisse une feuille de route claire, un cap, une espérance pour l'avenir des agriculteurs bretons

Les demandes des Bretons ont été claires, ils souhaitent que la Région œuvre pour :

- maintenir une agriculture dynamique participant au développement économique de son territoire, en équilibre avec ses spécificités,
- donner à tous les agriculteurs les moyens d'être performants,
- promouvoir le dialogue entre acteurs d'un même territoire,
- être un vecteur de communication de l'agriculture bretonne.

Une donnée : l'engagement de la Région en faveur des secteurs agricoles et agroalimentaires est de **57 M€/an** répartis comme suit :

